

REUNION DE COMMISSION EXTRAORDINAIRE
Samedi 14 juillet 2012 à 19h30 - AMBERT

Présents : Christophe Guillemard, Daniel Bouchardon, Eric Daumas, David Virmaux, Romain Basset, Yves.Laval, Christian Gouyon, Karine Duplaix, Philippe Gouwy, Regis Bernez, Lilian Delorme, Noel Morisse, Lionel Mendes, Marc Joubert.

Excusé : Patrick Lebarbier.

TROPHEE SERGE LAVELATTE

Peu de réponses ont été données pour le 14 juillet. Le coût de 715 euros si 7 clubs participent semble être une charge trop lourde pour certains clubs.

Seulement le CLM, le MSP, le TRA et le BCVS souhaitent le maintien de ce trophée, donc à l'unanimité le Trophée Serge Lavelatte n'aura pas lieu en 2012.

La réflexion de chacun est donc sollicitée pour réaliser cette course en 2013.

Au vu de l'annulation du Trophée Serge Lavelatte en 2012 qui devait se dérouler à Ainay le Château, le CLM avisera la commission du statut de la course et de son maintien au calendrier de la saison 2012, pour le 29 juillet au plus tard.

LUNEAU CHR OU CHRF

La course de Luneau initialement prévu Le 1^{er} juillet 2012 en CHRF sera reportée les 28 et 29 juillet 2012 en CHR car certains membres de la commission estiment que le calendrier CHRF est établi à l'intersaison et qu'il n'est pas nécessaire de revenir dessus.

QUOTAS DE COURSES QUALIFICATIVES 2012

La commission approuve à l'unanimité que toutes les courses CHRF comptent avec un minimum de participation de 3 courses, pour la saison en cours.

Pour les saisons à venir, la commission envisage d'établir un pourcentage des courses qualificatives, pour obtenir le nombre de participations minimum pour se qualifier. Ainsi quelque soit le nombre de qualifications, ou en cas d'annulation, le nombre de courses minimum serait toujours connu.

Ex : 20 courses CHRF

30 % de participation = 6 courses minimum pour se qualifier.

QUESTION DIVERSES

Remboursement des pilotes en cas d'annulation

Lilian Delorme demande s'il ne serait pas possible d'avoir une partie fixe d'engagement qui serait non remboursable, 8 euros par exemple.

La commission étudiera cette question durant la trêve hivernale.

Entraînement sur le circuit de Servilly

Le circuit de Servilly a été ouvert à un entraînement les 7 et 8 juillet alors que la course CHRF était annulée sur cette même piste.

Ce sont les organisateurs (LAB et CASAVA) qui, à la demande des pilotes, ont aiguillé ceux-ci vers Gilles Lecluse, responsable du circuit.

Les membres de la commission estiment qu'en cas d'annulation il serait préférable que rien ne se passe sur le circuit concerné.

La commission déplore que le message n'est pas été transmis à tous les clubs.

Clubs non organisateur

Aujourd'hui, certains clubs ne s'investissent pas dans l'organisation de course, de même que ces clubs ne disposent pas d'officiels.

Des mesures pourraient être prises pour équilibrer un peu plus l'investissement de tous les clubs.

Levée de séance A 20h35.

Christophe Guillemard
Referent CTR.